



**MAIRIE DE DIJON**

Site Victor Dumay  
1 rue Sainte Anne  
CS 73310  
21033 DIJON Cedex

**Concession de service public portant sur la gestion des structures multi-accueils  
de la petite enfance Junot et Roosevelt**

**ANALYSE DES OFFRES INITIALES  
RAPPORT A LA COMMISSION DSP du 7 octobre 2021**

## RAPPEL DE LA PROCEDURE

La gestion des crèches multi-accueils Junot et Roosevelt a été confiée par délégation de service public (DSP) pour cinq ans à People & Baby. Le contrat d'affermage signé le 21 mai 2018 avec prise d'effet le 29 mai 2018 s'achève le 28 mai 2022.

La présente consultation est organisée dans le cadre des dispositions des articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatives aux délégations de service public, et des articles R3126-1 2° b et suivants - Services sociaux ou autres services spécifiques du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à candidature a été envoyé au BOAMP, au JOUE, sur le site emploisante.com et dans la revue spécialisée des métiers de la petite enfance le 2 juillet 2021.

La date limite de remise des candidatures était fixée au 28 août 2021 à 12H00.

Durant la phase de consultation, les candidats ont pu demander des précisions par écrit sous forme de questions, et des réponses écrites leur ont été apportées, via la plateforme aws.com.

Par ailleurs, une visite des locaux a été rendue obligatoire pour l'ensemble des candidats et organisée le 13 juillet 2021.

Six plis de candidatures sont arrivés dans les délais impartis :

- SAS LEA ET LEO SUD-EST
- SAS PEOPLE & BABY
- SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
- SASU LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LA MAISON BLEUE
- SARL CRECHE ATTITUDE COTTE

Les candidatures ont été ouvertes le 28 août 2021.

Quatre candidats ont été agréés lors de la Commission de délégation de service public du 10 septembre 2021 :

- SAS LEA ET LEO SUD-EST
- SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
- SASU LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LA MAISON BLEUE

Deux candidatures :

- SAS PEOPLE & BABY
- SARL CRECHE ATTITUDE COTTE

ont été refusées au motif d'une insuffisance de garanties économiques et financières.

Les offres des quatre candidats admis ont fait l'objet d'une analyse comparative basée sur les deux critères énoncés au règlement de la consultation.

## CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres des candidats sont notées sur 100 points et sont analysées et classées en fonction des critères ci-dessous avec la pondération suivante :

- Qualité de la prestation proposée (70%), appréciée notamment au regard du :
  - projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %
  - règlement de fonctionnement conforme aux circulaires CNAF 5%
  - mémoire méthodologique 10%
  - politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10%
  - niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %
  - l'organisation mise en œuvre et les moyens humains et matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service, 15 % décomposée comme suit :
    - . Les moyens humains dédiés avec désignation d'un interlocuteur unique coordonnant l'ensemble des prestations, les modalités de gestion du personnel, le plan de formation du personnel... (10 %)
    - . Les moyens matériels ainsi que les méthodes et engagements pris pour le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des locaux et du matériel (descriptif technique, montants prévisionnels, calendrier de réalisation...) (5 %)
- Le coût annuel net pour la ville (30%)

**Le coût sera apprécié au regard de la cohérence du compte d'exploitation prévisionnel détaillé sur la durée du contrat en tenant compte à la fois de la compensation pour contraintes de service public à verser par la Ville et de l'éventuel intéressement proposés par le candidat dans son compte d'exploitation prévisionnel.**

# SYNTHESE DE L'ANALYSE COMPARATIVES DES OFFRES

## I. QUALITE DE LA PRESTATION PROPOSEE : 70 % appréciée notamment au regard de :

### A. Projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p><b><u>Pédagogie</u></b> Pédagogie de l'itinérance ludique. Valeurs éducatives : Bienveillance, respect des besoins de l'enfant, exploration découverte Respect de soi : développer la confiance en soi Respect d'autrui : de la différence Egalité des chances : soutien des compétences Soutien à la parentalité : accueils vairés Co-éducation avec le respect des familles Respect de l'environnement Libre choix du jeu Motricité libre Toute la prise en charge de l'enfant au cours de la journée est bien détaillée Enjeux pédagogiques : Motricité, éveil corporel, éveil sensoriel, manipulation, jeux symboliques, activité culturelle avec le livre et le langage</p> <p><b><u>Partenariats</u></b> Partenariat historique avec Ecolocrèche (crèche d'entreprise en cours de labellisation Ecolocrèche) Relais Petite Enfance Roosevelt</p>	<p><b><u>Pédagogie</u></b> Transmettre un monde plus durable Focus sur la nature Proposition labellisation Ecolocrèche Egalité filles-garçons : recrutement – formation continue « Egalicrèche) – réunion équipe Inspiration par différents pédagogues : Montessori – Pickler – Dolto – Koryack – Winnicot – Freinet – Cyrilnik Mouvement sur la centration sur l'enfant Accueil du handicap Cap pédagogique : des focus : langage, musique, mouvement, bien-être, nature, Art et culture, Montessori, sciences Présentation de la ville – Sociologie des familles – emplois – Infrastructures Dijon Ville amie des enfants – Dijon Ville Santé : nutrition – Santé buccodentaire Accueil petite enfance : connaissance des structures de Dijon EAJE + 5 RPE</p> <p><b><u>Partenariats</u></b> Intégration sur le territoire : <b>Junot</b> : partenariat avec Heudelet (LPCR) EAJE Balzac de la Ville Projet passerelle avec Ecole</p>	<p><b><u>Pédagogie</u></b> Mixité sociale – Mixité culturelle – Mixité des genres – Mixité générationnelle. Outils Léo Lagrange petite enfance : les petits sons de Léo – Boites les z'émotions <u>Valeurs du projet éducatif</u> : mixité, laïcité, lutte contre toutes les discriminations (label ici et ensemble) Inspiration de Pichler-Loczy : accompagnement de l'enfant au fur et à mesure de sa maturité Marshall-Rosemberg : bienveillance au centre de la communication non violente Maria Montessori : chaque enfant réalise ses propres expériences Promotion de l'égalité : lutte contre les discriminations Promouvoir un accès à tous : attentes parentales – Accès pour chaque enfant (handicap, diversité, références culturelles multiples) Lutter contre les stéréotypes de genre (formation des professionnels : Egaliléo ou Egalicrèche) Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap Sensibiliser les publics : journée d'action chaque année Nourrir les expérimentations : éveils</p>	<p><b><u>Pédagogie</u></b> Accueil handicap bien détaillé : Accueil enfant-relation parents-Après la crèche Enquête annuelle PAI handicap Nuit du handicap Point pédagogique : 5 clés - Eveil culturel artistique (peinture, livres) - Pédagogie verte : atelier cuisine, marché, recyclage - Eveil sensoriel et corporel : motricité (igloo sensoriel, jeux d'eau, my little nursery) - Communication-langage - Parents Projet interculturelité Réunion Parents Charte éducative à la maison bleue Bon descriptif des quartiers et de la petite enfance sur Dijon. Projets éducatifs différents : Junot : éveil biodiversité/écologie, Roosevelt : ouverture au monde, solidarité, éveil artistique/culturel</p> <p><b><u>Partenariats</u></b> Partenaires peu connus : pas de maison Maladière pour Junot Partenaires cités : Lieux accueil Parents/enfants, RPE, Espace</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Ecoles maternelles Bibliothèque (pas de noms cités) Ludothèque la Récré Caserne des pompiers Maisons de retraite (pas de nom) Maraichers, jardiniers locaux (pas de nom) Partenaire du fonds d'Action sociale du travail temporaire (FASTT) pour les intérimaires Service SOS garde d'enfants Pôle emploi – Ma Cigogne pour besoin de courte durée</p> <p><b>Hygiène</b> Assurer la vaccination et le suivi médical de chaque enfant Mise en place et application des protocoles d'intervention (maladie contagieuse, épidémie...) Protocole individualisé Actions de prévention sur la santé-hygiène-sécurité auprès du personnel et des parents Hygiène de la crèche : hygiène corporelle (protocoles) nettoyage direct (protocoles) en cuisine et biberonnerie (marche en avant, protocoles...) équilibre nutritionnel</p> <p>Qualité de l'air Protocole d'aération des crèches Protocole de mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air Réduction des polluants et des perturbateurs endocriniens (peintures, pâte à modeler maison, produits d'entretien éco-labelisés, renouvellement vaisselle)</p>	<p>maternelle : Maladière, Drapeau, Clémenceau Bibliothèque Maladière Ludothèque jardin des familles Eveil musical : Anne-Line Blachot Animaux : AZCO et Aninomade Boulangerie du Drapeau Minoterie PMI Centre social Maladière RPE <b>Roosevelt</b> : autre EAJE LPCR RPE Roosevelt PMI dans les locaux (<i>Non ?</i>) Ecoles maternelles Beaumarchais, Château de Pouilly Bibliothèque Maladière Ludothèque jardin des familles Eveil musical Animaux : AZCO et Aninomade</p> <p><b>Hygiène</b> Qualité de l'air plantes dépolluantes Règles préventives d'hygiène au quotidien : parents surchausses, gel hydroalcoolique) Système d'alerte crèche d'urgence : par courrier ou SMS Protocoles de nettoyage Plan de maîtrise sanitaire : HACCP, prélèvements laboratoire, audits</p> <p><b>Repas</b> Société ANSAMBLE Lait Gallia Bio fourni 50 % de produits bio/jour/enfant (bio local français) 2 produits locaux/jour/enfant</p>	<p>sensoriels, culinaires, motricité fine et créativité, culturel et intellectuel, nature et jardinage. Liberté de penser, se mouvoir, être soi Respect de l'individualité au sein du groupe Prendre conscience de son corps : rôle du psychomoteur en crèche Libre choix : enfant acteur de ses choix tout au long de la journée Socialisation en douceur Notion de référence Objet transitionnel Lieu adapté et sécurisant : aménagement de l'espace, sécurité affective, disponibilité des adultes Observation et adaptation : observation de l'enfant en lien avec la formation Instauration de règles de vie : respect d'autrui, sécurité, respect du matériel Aménagement de l'espace, sécurité des locaux Disponibilité des adultes Environnement maîtrisé pour grandir en santé : nature accessible – jardin de biodiversité Communication gestuelle avec les enfants Communication consciente bienveillante avec les adultes Structuration des 4 moments phares de la journée : temps de séparation et les transmissions, temps de repos, temps de repas</p> <p><b>Hygiène</b> présence d'un référent santé sur chaque structure dont une des missions consiste en la formation des</p>	<p>Beudelaire, Ecoles maternelles, bibliothèque, Minoteries, boulangeries, Pirouette et Cacahuète. Favorise l'accueil des familles en situation insertion sociale et professionnelle. Accueil des familles bien décrit Attention crèche AVIP : veulent réserver des places/concertation nécessaire avec la ville de Dijon Respect de la mixité sociale, de l'équilibre des sections et âges. Temps d'adaptation : 5 jours environ à ajuster en présence des parents possible sur 3 jours. Repas à 11 h : un peu tôt</p> <p><b>Hygiène</b> N'accepte pas les couches lavables. Fond documentaire : 3 classeurs : - Plan de maîtrise sanitaire - Référentiel pédagogique - Classeur qualité Protocole sous forme de fiches Produits verts pour l'entretien : - Sans perturbateurs endocriniens - Eco certifiés écocert - 100 % ingrédients d'origine naturelle - 100 % fabriqués en France Analyse qualité de l'air Fiche de suivi des économies d'énergie</p> <p><b>Repas</b> Plateau compartiment qui permet de proposer l'ensemble du menu. Mini-self pour les plus grands.</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Mise en place d'appareils pour relever les polluants présents dans l'air</p> <p>Protocole de confinement</p> <p><b>Repas</b></p> <p>Self-service développé : l'enfant se sert avec un plateau. Respect du rythme. Adultes positionnés à différents endroits</p> <p>Fournisseur de repas ANSAMBLE : liaison froide</p> <p>30% produits bio minimum avec objectif en 2021 de 50 %</p> <p>40 % circuits courts (-200 km de la cuisine)</p> <p>75 % des fruits et légumes sont frais et de saison</p> <p>100 % des viandes sont française</p> <p>100 % des poissons sont issus de pêche responsable et sauvage</p> <p>Produits sans huile de palme et sans OGM</p> <p>Optimiser les parcours de livraison pour limiter l'empreinte environnementale</p> <p>4 propositions de repas</p> <p>Fourniture de lait bio sans huile de palme, fabriqué en France</p> <p>Possibilité d'allaitement maternel à la crèche : remise d'un livret à la maman</p>	<p>Produits labellisés : 100 produits bio français, 100 % viandes françaises, 90 % de viande fraîche, 100 % poisson</p> <p>QSA pêche responsable</p> <p>Sans OGM, sans huile de palme, sans additif, sans conservateur</p> <p>Animations proposées : Gaston à Léa</p> <p>3 types de menus :</p> <p>lisse : 2 éléments : bébé</p> <p>haché : 4 éléments : moyens</p> <p>entier : 4 éléments : grands</p> <p>Allaitement maternel favorisé</p> <p>Lutte contre le gaspillage alimentaire : formation des personnels</p> <p>Pesée des déchets par le prestataire</p>	<p>personnels aux règles d'hygiène</p> <p>Démarche HACCP est écrite, et les personnels sont formés à ces pratiques</p> <p>Démarche qualité qui prend en compte la vérification de l'application des règles d'hygiène. Les services de la PMI sont interpellés une fois par an pour confirmer et valider l'aménagement et la conformité des locaux.</p> <p><b>Partenariats</b></p> <p>Eveil culturel et artistique : culture pour tous et en tous lieux : action projet avec la Vapeur, projet WIGWAM, projet avec la Minoterie : focus Artothèque Fédération Léo Lagrange</p> <p>Approche Snoezelen</p> <p>Espaces de jeu de Léo : recherche actions avec FM2J</p> <p>Description des 6 quartiers concernés par les EAJE-FOCUS</p> <p>Modalité de relations avec les organismes/structures extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec les autres EAJE et le RPE Roosevelt: structures ville : lien service petite enfance et coordinatrice</li> <li>- Structures Léo Lagrange</li> </ul> <p>Avec les partenaires institutionnels : CAF, PMI, ASE</p> <p>Autres partenaires : CAMPS, CMP, Ecoles, Lieux des culture, Associations artistiques</p> <p>Projet avec la Vapeur et la Minoterie</p> <p>Partenariat avec Baudelaire : réseau parentalité : Junot et Roosevelt, CHRS Blanqui/ADEFO, CESAM, InserSocial Dijon</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- API Restauration (liaison froide) 70 % produits frais, de saison, producteurs locaux</li> <li>100 % viande origine France</li> <li>50 % poissons issus de pêche durable</li> <li>Produits sans huile de palme</li> <li>Produits sans OGM</li> <li>Produits labellisés</li> <li>- Utilise l'eau du robinet (sauf biberons)</li> <li>- Lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>- Fourniture du lait, contrat cadre avec le groupe Milumel</li> <li>- Proposition de plat pour les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques</li> <li>- Outils d'évaluation des grammages</li> <li>- Commande en ligne</li> </ul> <p>Information aux familles : réunions thématiques alimentation 3 fois par an</p> <p>Tri sélectif des déchets/compost + Recyclage des jouets</p> <p>Gestes éco citoyens par affichage</p> <p>Potager pédagogique</p> <p>Tenues pour les professionnels</p> <p>Kit de reprise, liste de matériel déployée dans les crèches à la reprise</p> <p>Mobiliers et petit matériel pour mise en place projet pédagogique</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
		<p>Lien avec la Maison Maladière pour Junot  Partenariat avec le RPE Roosevelt  Bibliothèque Maladière  Intergénérationnel : les Cassissines, Ehpad Pierre Laroque, Les Marronniers,  Ecoles  Respect de l'individualité au sein du groupe  Multi-accueil comme levier à l'insertion  Accompagnement des familles dans leur insertion socio-professionnelle vers l'emploi et l'autonomie  Appui à la recherche d'emploi, santé, famille, logement  Accueil séquentiel : proposition non demandée dans le cahier des charges.  Labellisation Ecolocrèche pour les EAJE  Amélioration de la qualité de l'air  Nettoyage éco-responsable : certification ECOCERT  Lutte contre les perturbateurs endocriniens : couches Bio, jeux ecolabelisés  Proposition de prestation complémentaire : couches lavables avec fournisseur local Douxdoux  Référent santé sur chaque structure : à préciser</p> <p><b>Repas</b>  Allaitement maternel favorisé –  Protocole de recueil du lait maternel  Lait maternisé proposé aux familles qui le souhaitent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les petits : à la demande en fonction du rythme</li> <li>- Pour les plus grands : même</li> </ul>	

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
		<p>table, même place. L'enfant a à sa disposition entrée, plat, laitage et dessert sur un plateau repas. Enfant acteur de son repas et autonomie développée (dépôt du plateau repas)</p> <p>API Restauration : 4 types de menus proposés – 1 éléments bio par jour  Repas prêts à l'emploi - textures : mixées, moulinée, morceaux  Respect des saisons  75 à 80 % de produits frais  Aucun produit de l'industrie agro-alimentaire  Produits bruts et traditionnels  Pâtisseries élaborées chaque semaine  Viandes française – Poisson MSC  Cuisson basse température  Produit bio local et régional et si pas possible : français  Pas d'huile de palme  Pas d'OGM  Pas d'additif  Cuisine à Genlis  Une seconde proposition de cuisine sur place est à expliciter</p>	

**APPRECIATION Projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Projet pédagogique <b>SATISFAISANT</b> mais qui ne détaille pas suffisamment les partenariats du territoire	Projet pédagogique <b>TRES SATISFAISANT</b> car détaillé et qui montre une très bonne connaissance de l'environnement des structures	Projet pédagogique <b>TRES SATISFAISANT</b> car détaillé et qui montre une très bonne connaissance de l'environnement des structures	Projet pédagogique <b>MOYENNEMENT SATISFAISANT</b> mais qui ne détaille pas la connaissance du territoire et qui refuse le projet de couches lavables qui pourrait intéresser des familles
12	15	15	9

## B. Règlement de fonctionnement conforme aux circulaires CNAF 5 %

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Les modalités de modification, du temps de présence sont hors organisation prévue par la Ville de Dijon dans les contrats familles. Les conditions de départ définitif de l'enfant sont hors fonctionnement ville de Dijon. Les frais de dossier ne sont pas autorisés</p> <p>Nécessité de clarifier les conditions de tarification proposées aux familles (dont accueil d'urgence et famille d'accueil)</p> <p>Toute absence non prévenue 48 h à l'avance est facturée</p> <p>Congés : prévenir un mois à l'avance</p> <p>Maladie : carence 3 jours</p> <p>Départ : préavis 1 mois, sans congés possibles</p> <p>Junot et Roosevelt</p> <p>7h30 – 19h30 du lundi au vendredi</p> <p>226 jours d'ouverture</p> <p>Fermetures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 semaines été</li> <li>1 semaine Noël</li> <li>2 à 3 journées pédagogiques par an</li> </ul> <p>Fermeture alternée entre Junot et Roosevelt afin de garantir une continuité du service public, dont 5 semaines (en contradiction avec la mention précédente)</p> <p>Accueil régulier : 1 à 5 jours par semaine</p> <p>Accueil occasionnel : selon les places disponibles</p> <p>Accueil d'urgence : : selon les places</p>	<p>Régulier : commission : planning classique – multiplanning – tournant 4 fois/an</p> <p>Urgence : direct EAJE</p> <p>Occasionnel : instruites et traitées par le directeur de l'EAJE</p> <p>Accueil enfant en situation de handicap (livret)</p> <p>Réunion d'information 1<sup>er</sup> jeudi du mois par la ville</p> <p>Domiciliation Dijon</p> <p>Préinscriptions très bien détaillées : site de la ville, e-services- compte citoyen dossier famille</p> <p>Mensualisation sur 12 mois</p> <p>Déductions absences ou congés : 2 semaines avant date de l'absence.</p> <p>Adaptation : à l'heure dans la limite de 5 jours ouvrés</p> <p>Les modes de facturation sont à préciser</p> <p>Junot : fermeture 4 semaines en été</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 semaine en fin d'année</li> <li>2 journées pédagogiques</li> </ul> <p>Nombre de jours ouverture annuel : 220 j</p> <p>7 h 30 – 19 h 30</p> <p>Urgence sociale</p> <p>Accueil des familles en difficultés sociale Lien services sociaux gestionnaire responsable des attributions</p> <p>Parcours d'insertion des familles</p> <p>Familiarisation avec présence des parents</p>	<p>Logiciel Noé de la société AIGA</p> <p>Familiarisation facturée en fonction du temps réellement effectué (à la demi-heure)</p> <p>Chaque demi-heure entamée est comptabilisée</p> <p>Pour l'accueil occasionnel : prévenance de 24 h</p> <p>Accueil régulier : absence à signaler une semaine à l'avance – Maladie : carence 1 jour avec justificatif</p> <p>Si dépassement : facturation à la demi-heure après 5 mn</p> <p>Tarif : respect de la grille de la CAF et PSU</p> <p>Mensualisation proposée avec les familles qui le demandent, mais reste une exception Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 30</p> <p>Fermeture : 4 semaines par an (3 semaines en été et 1 semaine en hiver). Il est fait mention de 2 informations contradictoires : fermeture pendant 3 semaines ou 4 semaines</p> <p>Une des structures toujours ouverte en période estivale</p> <p>2 journées pédagogiques dans l'année</p> <p>Accueil régulier</p> <p>Accueil occasionnel</p> <p>Accueil d'urgence</p> <p>Place insertion sociale garantie par tranche de 20 berceaux pour les enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale</p> <p>Bonne connaissance de l'existence des commissions d'admissions, mais</p>	<p>7 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi</p> <p>Fermetures : 5 semaines + 2 jours au total :</p> <p>Fermeture 4 semaines été, 1 semaine entre Noël et Jour de l'An</p> <p>Fermeture de manière à permettre un remplacement d'enfant d'un établissement sur l'autre</p> <p>2 journées pédagogiques dans l'année</p> <p>Calendrier arrêté courant septembre, envoyé aux familles par courrier ou courriel.</p> <p>Selon le barème CNAF.</p> <p>Revoir pour le plafond : est noté que c'est celui de la Ville de Dijon (or il est égal à celui de la CNAF).</p> <p>Référence à la circulaire PSU contrats établis par tranche de demi-heure.</p> <p>La durée d'accueil journalière réservée par la famille correspond à un multiple de 30 mn. Contrat de septembre à décembre puis changement tarif en janvier</p> <p>Pose des congés 3 mois à l'avance : contraignant pour les familles</p> <p>Facturation lissée sur 11 mois (pas de facture en août) : à préciser</p> <p>Délai de carence de 3 jours : différent de celui proposé par la Ville de Dijon</p> <p>Préavis de départ de 1 mois</p> <p>Formation des professionnels</p> <p>Méconnaissance du fonctionnement de l'accueil occasionnel : 2 h minimum. La directrice gère la liste des familles inscrites en occasionnel. Application « A la crèche » pour réservation. Les</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>disponibles La Ville de Dijon a la maitrise de la totalité des places réservées pour les accueils réguliers Dédution possible de seulement 4 semaines de congés en dehors des fermetures : hors circulaire PSU Réservation sur la base de la demi-heure Entretien individuel 1<sup>ère</sup> visite de la crèche Réunion d'information Premières rencontres en moyenne sur 2 semaines progressives : ce sont les parents qui jugent le nombre de jours nécessaires au processus de séparation Livret d'accueil remis à la famille « Ce que vous avez à dire ».</p>	<p>Notion de conférence</p>	<p>le processus n'est pas détaillé Période de familiarisation organisée avec les parents, s'adapte aux besoins et réactions de l'enfant Une à deux semaines minimum sont nécessaires Accompagnement des parents dans la recherche d'un mode d'accueil alternatif : type centre de loisirs pour l'été</p>	<p>demandes s'effectuent auprès de la directrice (<i>à revoir</i>). Système de réservation Accueil régulier : la ville maitrise la totalité des places Accueil d'urgence : soit par la ville, soit pas le délégataire en relation avec la ville Logiciel HOPTIS La ville gère les demandes d'inscription et garde la maîtrise de l'attribution de ses places réservées en désignant elle-même les familles bénéficiaires.  Gratuité adaptation de 3 jours ? Heures non facturées aux familles. Attention différentiel réalisés/facturés. Attention, non conforme au règlement de facturation de la ville de Dijon</p>

**APPRECIATION Règlement de fonctionnement 5 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p><b>PEU SATISFAISANT</b> car non adapté au fonctionnement de la ville de Dijon</p>	<p><b>TRES SATISFAISANT</b> car très bonne connaissance des consignes proposées par la ville de Dijon</p>	<p><b>SATISFAISANT</b> car bonne connaissance des consignes de la ville de Dijon mais la durée de la période de fermeture sera à préciser</p>	<p><b>PAS SATISFAISANT</b> car certaines consignes sont en contradiction avec la réglementation de la ville de Dijon</p>
<p align="center">2</p>	<p align="center">5</p>	<p align="center">4</p>	<p align="center">1</p>

**C. Mémoire méthodologique 10 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Mémoire méthodologique fourni conforme aux attentes			

**APPRECIATION Mémoire méthodologique 10 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
TRES SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT	TRES SATISFAISANT
10	10	10	10

**D. Politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Espace parents Espace allaitement Disponibilité des équipes Transmissions quotidiennes Cafés parentaux : temps de rencontre Journal de bord réalisé par les équipes transmis par courriel Conseil d'établissement réunion 3 fois par an. Parents, élus, force de proposition	Accueil de familles : sac à dos + plaquette + Goodies Transmissions Conseil de crèche Enquête de satisfaction 2 fois par an Application : chaperons et vous Newsletter bimestrielle crèches Actus Participation vie de la crèche : ateliers moments festifs, sorties, actions de solidarité	Application Léo Lagrange Kiddiz 1 <sup>er</sup> temps de rencontre avec directrice et l'équipe Réunion/conseil d'établissements : besoins et attentes des familles Temps festifs/réunions d'information : Journée portes ouvertes, spectacle de fin d'année, fêtes... Accompagnement à la parentalité : formation des professionnels. Parcours	Questionnaire satisfaction Club parents : Outils de communication : cahier de vie de l'enfant/ réunion de parent/ « élection de parents ? » le mur des familles Panneaux d'information thématique Kit de rentrée Application mobile : A la crèche Café parents

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Questionnaire pour la qualité du service Application « Léa et Leo App » (Kidizz)		parent : 8 ateliers thématiques Enquête de satisfaction à l'ensemble des familles Café parents une fois par mois avec directrice ou adjointe	Goûter photo Festival des parents : 1 semaine/an Journée nationale de l'échange Conseil d'établissement ou conseil de parents (1 fois par an) : parents élus pour 1 an Jeu de société « tout à la crèche » Allaitement maternel Enquête de satisfaction

**APPRECIATION Politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<b>SATISFAISANT</b> car propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles	<b>SATISFAISANT</b> car propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles	<b>SATISFAISANT</b> car propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles	<b>SATISFAISANT</b> propositions qui prennent bien en compte la dimension relationnelle aux familles
8	8	8	8

**E. Niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p><b><u>Organisation de la reprise</u></b>            Notification de marché            ↓            Prise de rendez-vous avec la collectivité            ↓            Sollicitation PMI + CAF            ↓            Demande d'autorisation ouverture au Conseil départemental            ↓            Demande de financement à la CAF            ↓            Accompagner les partenaires lors des visites            Réunion d'information aux familles dans le mois suivant la reprise            Rencontres régulières avec la collectivité pour le suivi de la délégation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion de coordination trois fois par an : suivre l'activité et le contrôle qualité du service</li> <li>Comité de suivi : chaque trimestre : topo des indicateurs mensuels</li> <li>Transmission de fiches mensuelles : indicateurs mensuels pour suivre l'évolution de l'activité</li> <li>Démarche RSE</li> <li>Dès notification du marché : rencontre de la collectivité et de la direction des structures (coordinatrices + dirigeant)</li> <li>M-2 : réunion avec l'ensemble du personnel, responsables RH + coordinatrices + directeur régional</li> </ul>	<p><b><u>Organisation de la reprise</u></b>            Etape 1 : Equipe projet LPCR pilotée par coordinateur petite enfance            Etape 2 : Réunion de lancement avec la ville : présentation, rétroplanning, informations, lancement des actions de communication des familles et des professionnels            Etape 3 : Communication auprès de l'équipe : présentation du nouveau gestionnaire, reprise de chaque salarié, réunion collective, entretiens individuels            Etape 4 : Communication avec les familles : écrite et réunion collective            Etape 5 : Modalités juridiques liées à la reprise : Convention PSU, agrément, assurances            Etape 6 : Modalités techniques : informatique, téléphone, portable aux directrices            Etape 7 : Etat des lieux et inventaire            Etape 8 : Accueil des enfants et des familles            Etablissements rattachés à la Direction Rhône-Alpes à Lyon            Coordinateur petite enfance qui sera interlocuteur de la collectivité            Reporting et points de rencontres réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>commission attribution</li> <li>comité de suivi : 1 fois/an</li> <li>conseil de crèche : 1 fois/an</li> <li>rapport annuel : 1fois/an</li> <li>suivi patrimonial : 1 fois/an</li> </ul>	<p>Comité de pilotage 1 fois par an avec représentation des parents            Comité de suivi une fois par trimestre : ville – DTPE – directrice            Invitation aux temps forts de la structure            Rapport du délégataire</p> <p><b><u>Organisation de la reprise</u></b>            Développer le sentiment d'appartenance à Léo Lagrange :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Processus d'intégration : livret d'accueil remis à chaque salarié</li> <li>Mise en réseaux des professionnels</li> <li>Journées rencontre inter structures</li> <li>Une convention professionnelle petite enfance</li> </ul> <p><b><u>Reprise du personnel :</u></b>            Réunion de présentation et d'infos : salariés concernés, présence DRH + coordinatrice du site + élus            Entretien de reprise : individuel pour tous les salariés : avec DRH et directeur du dispositif ?            Réunion de préparation : individuel avec directeur EAJE et déléguée territoriale petite enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de communication à concevoir avec la collectivité</li> <li>- Extranet de la Maison Bleue suivi du partenariat : actualités et indicateurs de suivi de l'activité</li> <li>- Rapport d'activité annuel</li> </ul> <p><b><u>Organisation de la reprise</u></b>            Reprise en douceur ! Pas de bouleversement de l'organisation de la structure.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la mobilité et l'évolution professionnelle : mobilités internes, évolution professionnelle, VAE EJE pour les AP</li> <li>- 40 % des effectifs de la Maison Bleue issus de reprise</li> <li>- DSP avec reprise de personnels relevant de la Fonction Publique</li> <li>- Avantages sociaux pour fidéliser les équipes : primes, chèques cadeaux...</li> <li>- Travail 35 h/semaine sur 5 jours pour limiter les risques de TMS</li> </ul> <p>Reprise de l'ensemble des avantages sociaux acquis par le personnel à reprendre.            Rémunération supérieure à d'autres entreprises de crèche            Primes individuelles jusqu'à 1 mois de salaire            Nombre de jours de congés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrices : 25 j + 5 j selon</li> </ul>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Rdv avec gestionnaire sortant M-1 : programmation d'entretiens individuels avec les collaborateurs : coordinatrice régionale + responsable RH</p> <p>Recrutement complémentaire si besoin : coordinatrice régionale + responsable RH</p> <p>Signature des nouveaux contrats du personnel : : coordinatrice régionale + responsable RH</p> <p>M : démarrage du contrat de travail M+1 : réunion avec la direction des structures : coordinatrice + directeur régional</p> <p>Entre M+1 et M+2 : formation du personnel : coordinatrice + responsable RH</p> <p>Reprise des salaires avec les avantages acquis de chaque salarié auquel est ajouté une augmentation de 1 % à compter de l'année 2022</p> <p>Comité social et économique</p>	<p>Espace reporting : accessible 24h/24 Services support : RH – Maintenance – Achats – Hygiène – comptabilité finances – Juridique – familles</p> <p>Communication : Flyer accueil occasionnel Proposition articles pour le DIF Réseaux sociaux Organisation journées portes ouvertes Promotion des actions éducatives auprès des familles Certification de service : crèche EXPERT : Qualicertt</p>		<p>ancienneté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel : 25 j + 1 j d'ancienneté au bout d'1 an d'ancienneté 25 j + 2 j d'ancienneté au bout de 3 ans d'ancienneté 25 j + 3 j d'ancienneté au bout de 7 ans d'ancienneté</li> </ul> <p>Frais santé-mutuelle : offrir une garantie de remboursement sur frais de santé - Marché court jusqu'à quelle date ?</p> <p>Chèques cadeaux : voir modalités ?</p> <p>Récompense des collaborateurs 160 €/an avec un an d'ancienneté</p> <p>Prime naissance</p>

**APPRECIATION Niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p><b>TRES SATISFAISANT</b> car organisation de la reprise et suivi de la délégation bien décrits</p>	<p><b>TRES SATISFAISANT</b> car l'organisation de la reprise et le suivi de la délégation sont très détaillés</p>	<p><b>SATISFAISANT</b> car bonne organisation mais peu détaillée de la reprise et du suivi de la délégation</p>	<p><b>SATISFAISANT</b> car bonne organisation de la reprise mais indications insuffisamment détaillées pour le suivi de la délégation</p>

<b>2. LEA ET LEO</b>	<b>4. LPCR</b>	<b>5. LEO LAGRANGE</b>	<b>6. LA MAISON BLEUE</b>
<b>15</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

F. Organisation mise en œuvre et les moyens humains et matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service : **les moyens humains dédiés avec désignation d'un interlocuteur unique coordonnant l'ensemble des prestations, les modalités de gestion du personnel, le plan de formation du personnel... 10 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p><b>Personnel</b>  <b>Junot</b> (51 % de diplômés) :            1 directrice EJE            1 directrice adjointe IDE auprès des enfants            0,5 psychomotricien            2,8 EJE            5 AP            7,8 CAPPE            2 agents            1 cuisinier            0,05 médecin            0,05 psychologue            TOTAL : 21,1 ETP            Auprès des enfants : 16.3 ETP (ratio requis : 15.82)</p> <p><b>Roosevelt</b> (58 % de diplômés) :            1 directrice EJE            1 directrice adjointe IDE 0.25 encadrement enfant            4 EJE            7,8 AP            8,6 CAPPE            2 agents            1 cuisinier            0,05 médecin            0,06 psychologue            TOTAL : 26.2 ETP            Auprès des enfants : 20.65 ETP (ration requis : 19.59)            Fiches de postes fournies en annexe            La direction ajuste les plannings au plus juste des besoins réels</p>	<p><b>Personnel</b>  <b>Junot</b>            1 directrice infirmière            1 directrice adjointe EJE            0,5 psychomotricien            3 EJE            1 infirmière            4 AP (ou 3 ?)            8.5 aides AP            2,5 agents polyvalents et cuisinier            TOTAL : 21,5 ETP            Auprès des enfants : 17 ETP            + Médecin 6 h/mois            + Psychologue : 12 h/mois            Les ETP sont à préciser (2 documents en contradiction)</p> <p><b>Roosevelt</b> (58 % de diplômés) :            1 directrice IPDE            1 directrice adjointe IPDE            0.7 psychomotricien            4 EJE            6,8 AP            9.9 aides AP            2,5 agents polyvalents et cuisinier            TOTAL : 25,9 ETP            Auprès des enfants : 21.4 ETP            + Médecin 8 h/mois            + Psychologue : 16 h/mois            Les ETP sont à préciser, les totaux présentés sont erronés            Comment sera organisé la reprise sur les postes de direction ?            Service dédié à la formation</p>	<p><b>Personnel</b>  <b>Junot</b> (44 % de diplômés) :            1 directrice            1 directrice adjointe 1 puéricultrice            2,8 EJE            4,8 AP            9,8 CAPPE            2 agents polyvalents            1 cuisinier            0,5 psychomotricien            TOTAL : 21,9 ETP</p> <p><b>Roosevelt</b> (50 % de diplômés) :            1 directrice            1 directrice adjointe (pas de fiche de poste)            0,8 administratif            4 EJE            7,8 AP            11,6 CAPPE            2 agents polyvalents            1 cuisinier            TOTAL : 28.2 ETP            Prise en charge des frais de garde à l'occasion d'une journée de formation : à préciser            Module de formation pour tous les managers : « droits à la déconnexion et bien-être de nos équipes »            Entretien GPEC            Formations continues nationales ou régionales            Formations individuelles            Parcours VAE</p>	<p><b>Personnel</b>  <b>Junot</b> (47 % de diplômés) :            1 directrice            1 directrice adjointe (50 % auprès des enfants)            0,5 psychomotricien            2,8 EJE            4 AP            6 CAPE            2,8 agents crèche            1 agent de service            1 cuisinier            0,05 médecin            0,15 psychologue            TOTAL : 20.3 ETP            Auprès des enfants : 16.6 ETP</p> <p><b>Roosevelt</b> (55 % de diplômés) :            1 Puéricultrice            1 directrice adjointe EJE            4 EJE            7,8AP            5,8 CAPE            3,8 agents crèche            2 agent de service            1 cuisinier            0,07 médecin            0,18 psychologue</p> <p>TOTAL : 26.65 ETP (attention 26.5 ETP sont mentionnés dans l'offre)            Auprès des enfants : 21.4 ETP (attention 16,6 ETP sont mentionnés dans l'offre)</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Possibilité de moduler les horaires de travail du personnel  Médecin référent : 1  journée/mois/structure  Psychologue : 8 h /mois à Junot, 9 h/mois à Roosevelt  Formations pour accompagner les professionnels vers des pratiques plus durables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Education à l'environnement dès la petite enfance</li> <li>Arts plastiques écologiques pour les enfants</li> <li>Nettoyer sans polluer</li> <li>L'alimentation durable au cœur de l'établissement</li> <li>Hygiène et sécurité alimentaire</li> </ul> <p>Réunions mensuelles pour les responsables d'établissement animées par la directrice régionale et les coordinatrices sur différentes thématiques  Ateliers pédagogiques à destination des équipes  Les formation Léa Télier : une journée de formation interne par la coordinatrice : 1 journée par mois.  Théorie + pratiques éducatives  Réunion de co-développement : au niveau de la direction régionale pour les directeurs et directrices. Objectif : créer un groupe d'appartenance professionnelle tous les 2 mois  Le Léa tour : la direction vient à la rencontre des régions  Une à 2 semaines avant la reprise : formation d'intégration de 5 jours  Si absence de la directrice : continuité de direction avec l'adjointe et une professionnelle référente + soutien de</p>	<p>Académie Grandir  2 à 3 actions de formation/an/professionnel  Formation individuelle : VAE, CPFT, CPF  Budget alloué : 1.6 % de la masse salariale brute  E-learning pour les professionnels, sur tablettes mises à disposition dans les crèches  Catalogue de formation : pédagogie et compétences métiers, management et communication, hygiène et sécurité  Formation labellisation Ecolocrèche.  Remplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du directeur <ul style="list-style-type: none"> <li>Si courte durée : continuité fonction de direction</li> <li>Si longue durée : 1 directeur volant 1 directeur en</li> </ul> </li> </ul> <p>CDD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du personnel :</li> </ul> <p>Etude au cas par cas par le directeur  Maintien des ratios réglementaires  Si courte durée : Heures supplémentaires par le personnel/Pool volantes/Personnel extérieur via intérim  Modalité de reprise du personnel :  Accueillir chaque professionnel :  Séminaire d'intégration  Intégration du nouveau directeur : 200 h réparties sur 7 à 8 mois  Intégration de nouveaux collaborateurs en crèche  Salariés repris conservant leurs avantages acquis tant conventionnels que contractuels : statut mixte pour les professionnels : convention collective nationale de l'animation et convention</p>	<p>Programme Eve et Léo de formation des professionnels de la petite enfance : webinaires thématiques  Plan de formation pour Junot et Roosevelt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lutte contre les discriminations : lutte contre les stéréotypes de genre, accepte des familles en situation multiculturelle</li> <li>Santé environnementale et développement durable</li> <li>Identité Léo Lagrange petite enfance : espaces de jeux Léo avec FM2J, plateforme Eve'léo (lutte contre les inégalités)</li> </ul> <p>Accompagnement de chaque salarié sur la formation continue.  Personne remplacée dans la journée si urgence  Absence temporaire :  Directrice : entre 0 et 15 jours : directrice adjointe  si &gt; 15 jours : renfort d'une autre directrice d'une autre structure de Dijon  EJE :  si courte : adaptation des plannings ou directrice  si longue : CDD remplacement EJE  AP :  si courte : adaptation des plannings ou directrice  si longue : CDD remplacement AP  APE :  si courte : adaptation des plannings ou directrice  si longue : CDD remplacement AP  Ass. Adm :  si courte : directrice + services support  si longue : CDD remplacement</p>	<p>Missions de chaque professionnel défini : fiches de poste jointes  Comment sera organisée la remise des personnels sur les postes de direction Puéricultrice ou EJE ?  Responsable d'exploitation de secteur : rôle entre le siège et la directrice  Equipe de proximité dédiée  Plan de formation : distanciel  Pendant la première année de contrat : 1078 h pour Junot et 1351 h pour Roosevelt</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de formation agréé par l'Etat – Une responsable Ingénierie Formation pour former CAP Petite enfance</li> <li>- Ecole d'auxiliaire de puériculture propre : 50 diplômés par an</li> <li>- VAE</li> <li>- Journées pédagogiques</li> <li>- CIF</li> <li>- 5 jours de formation par an en moyenne dont 2 journées pédagogiques</li> <li>- Formation de formateurs</li> <li>- Campus de formation régionaux agréés par l'Etat</li> <li>- Formation HACCP par leur centre de formation en collaboration avec le prestataire de restauration</li> <li>- Autonomie et évolution des professionnels</li> </ul> <p>En présentiel ?  - Catalogue de formations Maison Bleue  - Référentiel pédagogique Maison Bleue  Procédures de remplacement  - en fonction de la durée (+/- 72 h)  - en fonction du type de professionnels absents</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>la coordinatrice régionale.  Si absence de personnel : recrutement de personnel en CDD local : lien Pôle emploi-Mission locale puis recours à l'intérim si besoin cas exceptionnel)  Prime de présence pour favoriser la motivation et l'engagement, versée en juin et en décembre  Coordination du réseau par zone géographique  Modalité de reprise du personnel :  Continuité de la fonction de direction :  Adjointe si absence directrice  Si absence : EJE ou AP  Précision des noms et qualifications des personnes et délégations  Mutualisation des fonctions de direction entre EAJE proches  Recours à la coordinatrice régionale voire nationale  Relais téléphoniques avec les professionnels qualifiés du réseau</p>	<p>collective des services à la personne pour toute nouvelle embauche.  Mutuelle prévoyance  Service : qualité vie au travail  Planning sur 4 ou 5 jours  Baromètre social  Entretien annuel d'évaluation + entretien mi-année  Continuité e la fonction de direction :  Protocole écrit et connu de toute l'équipe  Comme des parents et de l'équipe  Guide méthodologique  EJE formés à la direction des EAJE  Coordinatrice pour 8 à 10 crèches maximum  Directeur adjoint → EJE → AP</p>	<p>Continuité de la fonction de direction assurée par l'adjointe ou la personne la plus qualifiée ou la plus ancienne diplômée de la structure  Dans le règlement de fonctionnement :  fiche de fonction pour la continuité de direction</p>	<p>- en fonction de la nature de l'absence  Si absence du cuisinier : la directrice le remplace puis intérimaire  Pour le personnel :  Si &lt; 72 h : réorganisation du planning et heures supplémentaires  Si &gt; 72 h : recrutement CDD ou intérim  Agents techniques absents : vivier de volants agents techniques puis recrutement CDD  Procédures de remplacement  - en fonction de la durée (+/- 72 h)  - en fonction du type de professionnels absents  - en fonction de la nature de l'absence  Si absence du cuisinier : la directrice le remplace puis intérimaire !!  Pour le personnel :  Si &lt; 72 h : réorganisation du planning et heures supplémentaires  Si &gt; 72 h : recrutement CDD ou intérim  Agents techniques absents : vivier de volants agents techniques puis recrutement CDD  Rencontre entre professionnels :  Séminaire des directrices : à vocation pédagogique et managériale se décline :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séance plénière</li> <li>- Ateliers pédagogiques</li> <li>- Ateliers management</li> <li>- Activités sportives et loisirs</li> <li>- Temps d'échanges</li> </ul> Mobilité géographique possible  2 évaluations annuelles individuelles (nombre important)  Jours pour évènements familiaux  Déléguée à la puéricultrice, puis aux EJE et en complément, à la</p>

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
			coordinatrice du secteur. Une garde sanitaire est assurée par les puéricultrices en poste dans d'autres EAJE. Si < 72 h : c'est l'autre personnel de direction qui prend le relai Si > 72 h : pool de directrices volantes puis recrutement en CDD Responsable qualité : démarche qualité Certification : en cours ? Veritas Pôle maintenance : contrats de maintenance Fiche événements indésirables : process pour déclarer les problèmes de maintenance

**APPRECIATION Organisation mise en œuvre et les moyens humains dédiés avec désignation d'un interlocuteur unique coordonnant l'ensemble des prestations, les modalités de gestion du personnel, le plan de formation du personnel... 10 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<b>SATISFAISANT</b> car les taux d'encadrement sont respectés. Des précisions seront demandées sur répartition diplômés/qualifiés	<b>SATISFAISANT</b> car les taux d'encadrement sont respectés mais des précisions doivent être fournies sur les postes de direction	<b>TRES SATISFAISANT</b> car l'organisation des moyens humains est de grande qualité. Les taux d'encadrement sont proposés afin d'offrir la meilleure des prises en charge	<b>SATISFAISANT</b> car les taux d'encadrement sont respectés mais des précisions doivent être fournies sur les postes de direction
8	8	10	8

G. Organisation mise en œuvre et les moyens humains et matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service : **Moyens matériels ainsi que les méthodes et engagements pris pour le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des locaux et du matériel (descriptif technique, montants prévisionnels, calendrier de réalisation..) 5 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
<p>Borne tactile - Logiciel métier HOPTIS Photocopieur Standard téléphonique – téléphones sans fil – pc portable Matériel buanderie : entretien Pour les enfants : meuble self, hamac, jeux sensoriels, transats, jeux de manipulation, meuble dinette, jeux symboliques, Motricité : blocs de mousse Extérieurs : draisiennne, trottinette, vélos, tricycles . Achat mobilier et jeux certifiés car écolo-crèche Plan de maintenance des installations : HACCP : prélèvement Electricité : contrôle annuel Alarme incendie - blocs de secours – extincteurs : annuel Ventilation : annuelle Chauffage : annuel Structures motrices extérieures : annuel Cuisine – buanderie : annuel Dératisation : 4 fois /an           Désinsectisation : 2 fois /an</p>	<p>Plan d'entretien et de maintenance Plan de contrôle Travaux de rénovation chiffrés Protocoles de sécurité Assurances des équipements</p>	<p>Protocole mis en place afin d'assurer la maintenance régulière des équipements Dotation annuelle prévue pour le renouvellement du matériel dédié aux activités pédagogiques, ainsi que la remplacement annuel des petits équipements divers. Une dotation aux amortissements est prévue pour l'achat notamment de matériels informatique</p>	<p>Investissement prévu : dotations aux amortissement - Réunion de lancement dans le mois qui suit la notification du marché - présentation du projet à l'équipe - Rendez-vous individuels - Présentation du projet aux parents – lettre d'information aux familles - Formation - Suivi pédagogique par la référente pédagogique - Démarche RPE - Plan de reporting détaillé dans un tableau avec les rythmes, au démarrage puis pendant la vie du contrat : vision du fonctionnement des crèches Acquisition de matériels : Ecran HOPTIS logiciel Matériel informatique Matériel bio nettoyage Panneaux d'information</p>

**APPRECIATION Moyens matériels ainsi que les méthodes et engagements pris pour le nettoyage, l'entretien courant et la maintenance des locaux et du matériel (descriptif technique, montants prévisionnels, calendrier de réalisation..) 5 %**

2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
SATISFAISANT car présentation satisfaisant du matériel, de son entretien , de la maintenance des locaux etc.	TRES SATISFAISANT car présentation très satisfaisante du matériel, de son renouvellement et propositions chiffrées pour des travaux de remise en état	SATISFAISANT car présentation satisfaisant du matériel, de son entretien, de la maintenance des locaux etc.	SATISFAISANT car présentation satisfaisant du matériel, de son entretien, de la maintenance des locaux etc.
4	5	4	4

DOCUMENT DE TRAVAIL – CLASSEMENT PROVISOIRE DES CANDIDATS DU MOINS CHER AU PLUS CHER

	La maison Délice		Les Petits Chapeaux Rouges		Lila et Lilo (SAS)		Léo Lapin	
Amplitude d'ouverture	12h/jour		12h/jour		12h/jour		12h/jour	
Synthèse Financière	Total durée contrat	Moyenne/an	Total durée contrat	Moyenne/an	Total durée contrat	Moyenne/an	Total durée contrat	Moyenne/an
Nb heures facturées	Non indiquée	Non indiquée	1 677 216	269 304	1 040 752	263 188	Non indiquée	Non indiquée
Crèche Roosevelt	?	?	815 552	133 888	606 144	151 536	?	?
Crèche Junot	?	?	401 664	115 416	434 608	113 652	?	?
<b>RECETTES DES 2 STRUCTURES</b>	<b>9 108 162</b>	<b>2 277 041</b>	<b>9 924 183</b>	<b>2 456 046</b>	<b>9 535 548</b>	<b>2 382 887</b>	<b>10 545 121</b>	<b>2 636 280</b>
Dont :								
Participation parents + CAF	6 266 335	1 566 584	6 343 587	1 565 897	5 675 024	1 418 756	6 179 717	1 544 829
CAF – subvention	0	0	0	0	0	0	50 000	12 500
Participation Ville de Dijon	2 841 827	710 457	3 480 596	870 149	3 860 523	965 191	4 315 404	1 078 851
Maison Petite Enfance Junot	1 430 934	357 734	1 773 472	443 368	1 931 113	482 778	2 054 070	518 019
Maison Petite Enfance Roosevelt	1 410 893	352 723	1 707 124	426 781	1 929 412	482 353	2 261 334	562 634
<b>DEPENSES DES 2 STRUCTURES</b>	<b>9 023 563</b>	<b>2 255 991</b>	<b>9 559 273</b>	<b>2 389 818</b>	<b>9 480 752</b>	<b>2 370 188</b>	<b>10 545 121</b>	<b>2 636 280</b>
Cool'berceau	64 437	16 114	64 281	17 070	67 720	16 930	73 322	18 831
Cool'heures	Non calculable	Non calculable	8 817	8 817	8 94	8 94	Non calculable	Non calculable
Dont :								
Alimentation	372 433	93 108	533 251	133 313	506 240	126 560	306 105	76 526
Maison Petite Enfance Junot	160 543	42 386	230 900	57 740	216 950	54 240	214 416	53 804
Maison Petite Enfance Roosevelt	202 890	50 723	302 291	75 573	289 290	72 320	291 689	72 922
Redevance Ville de Dijon	521 624	230 406	543 626	235 907	919 734	229 934	919 734	229 934
Maison Petite Enfance Junot	475 112	118 778	458 455	121 614	474 138	118 535	474 138	118 535
Maison Petite Enfance Roosevelt	446 512	111 628	457 171	114 293	445 598	111 300	445 598	111 300
Frais de gestion	166 741	41 685	549 040	137 260	398 132	99 333	575 361	144 995
Maison Petite Enfance Junot	70 945	17 730	230 303	58 826	170 628	42 067	256 825	64 708
Maison Petite Enfance Roosevelt	95 796	23 940	313 737	78 434	227 504	56 876	321 156	80 289
Frais de personnel	6 226 953	1 556 738	6 371 876	1 592 970	5 904 469	1 476 117	7 403 147	1 850 787
Maison Petite Enfance Junot	2 710 239	670 610	2 858 405	714 624	2 634 630	658 733	3 190 077	797 519
Maison Petite Enfance Roosevelt	3 507 713	876 028	3 513 363	878 346	3 269 839	817 385	4 213 070	1 053 268
Encadrement prévu (nb agents ETP)	48,50	46,50	48,20	48,20	47,30	47,30	50,10	50,10
Maison Petite Enfance Junot	20,10	20,10	21,50	21,50	21,10	21,10	21,90	21,90
Maison Petite Enfance Roosevelt	28,40	26,40	26,70	26,70	26,20	26,20	28,20	28,20
Frais de personnel par ETP	132 913	33 478	132 197	33 048	124 830	31 208	147 787	36 942
Impôts divers (taxe foncière - TEOM)	204 261	51 065	71 930	17 983	93 996	23 499	182 652	45 513
Dotations aux provisions + amort	97 100	24 275	220 240	55 060	27 156	6 838	161 956	40 489
Maison Petite Enfance Junot	45 300	11 326	95 772	23 943	13 678	3 420	78 478	10 820
Maison Petite Enfance Roosevelt	51 800	12 950	124 468	31 117	13 678	3 420	83 478	10 820
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>84 139</b>	<b>21 850</b>	<b>264 910</b>	<b>66 228</b>	<b>54 797</b>	<b>13 699</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charge nette Ville de Dijon après déduction redevance ou loyer	1 920 203	480 051	2 536 970	634 243	2 940 791	735 198	3 395 670	848 916
Charge nette/berceau	13 716	2 429	18 121	4 530	21 066	5 251	24 255	6 064
Charge nette/heures	Non calculable	Non calculable	2,36	2,36	2,77	2,77	Non calculable	Non calculable
Observations par candidat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre, globalement, la moins chère</li> <li>- Les frais de gestion sont très inférieurs aux 3 autres offres (1,83 % des recettes)</li> <li>- Offre la moins chère au niveau de l'alimentation</li> <li>- La plus élevée au niveau des impôts divers</li> <li>- La marge d'exploitation (frs gestion + résultat) est de 2 %. La marge de manœuvre est faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre classée 2ème / 4 au niveau du prix</li> <li>- Offre la plus chère au niveau de l'alimentation</li> <li>- Le 2ème le plus élevé pour les frais de gestion et les charges de personnel</li> <li>- Très élevé au niveau des amortissements</li> <li>- La marge d'exploitation (frs gestion + résultat) représente 0 % du total des recettes: il existe une marge de manœuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre classée 3ème / 4 au niveau du prix</li> <li>- L'offre financière n'est pas justifiée, aucun calcul n'est indiqué</li> <li>- La moins chère en frs de personnel/ETP</li> <li>- Offre très faible au niveau des amortissements par rapport aux autres candidats</li> <li>- La marge d'exploitation (frs gestion + résultat) représente 4,75 % du total des recettes. La marge de manœuvre est faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidat le plus cher</li> <li>- Le plus élevé pour les charges de personnel très hautes par rapport aux 3 autres offres</li> <li>- Le plus élevé au niveau des frais de gestion à 5,5% des recettes totales</li> <li>- Cette société dispose d'une marge de manœuvre</li> </ul>				
Questions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- détailler le nb d'heures facturées par crèche</li> <li>- alimentation : calcul à détailler en intégrant le nb de repas</li> <li>- détailler le poste "impôts divers"</li> <li>- frais de gestion : calcul à détailler</li> <li>- nouvelle offre à proposer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- détailler les dotations aux amortissements</li> <li>- Nouvelle offre à proposer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tous les montants doivent être justifiés (modalités de calcul)</li> <li>- détailler la nature des impôts</li> <li>- détailler les dotations aux amortissements</li> <li>- à quel correspondent les postes loyer et maintenance dans le détail des frais de siège</li> <li>- nouvelle offre à proposer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indiquer le nb d'heures facturées pour les 2 crèches</li> <li>- détailler le nb de repas</li> <li>- détailler le calcul des frais de gestion</li> <li>- détailler les dotations aux amortissements et leur calcul</li> <li>- nouvelle offre à proposer</li> </ul>				
Note Provisoire / 30	30		22,0		19,5		17,1	
Classement Provisoire	1		2		3		4	

## SYNTHESE ANALYSE CRITERE QUALITATIF :

	2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
Projet d'établissement comportant le projet pédagogique et éducatif et le projet social prenant en compte notamment des actions en faveur de la santé environnementale et des actions en matière de lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité 15 %	12	15	15	9
Règlement de fonctionnement 5 %	2	5	4	1
Mémoire méthodologique 10 %	10	10	10	10
politique/stratégie d'information et de communication, ainsi que les outils et indicateurs mis en place pour recueillir l'avis des familles (enregistrement des réclamations, analyse statistique, enquêtes de satisfaction...) 10 %	8	8	8	8
niveau de garanties proposées quant à l'organisation du candidat pour garantir la transparence et l'information de la Ville de Dijon et permettre le contrôle, l'évaluation et le suivi de la délégation 15 %	15	15	12	12
organisation mise en œuvre et les moyens humains 10 %	8	8	10	8
Moyens matériels pour répondre aux spécifications du projet de contrat et assurer un service de qualité et garantir la continuité du service 5%	4	5	4	4
<b>Note « Qualité » sur 70</b>	<b>59/70</b>	<b>66/70</b>	<b>63/70</b>	<b>52/70</b>

**SYNTHESE ANALYSE CRITERE PRIX :**

	<b>2. LEA ET LEO</b>	<b>4. LPCR</b>	<b>5. LEO LAGRANGE</b>	<b>6. LA MAISON BLEUE</b>
<b>Avec un taux d'occupation à 70 % Charge nette Ville de Dijon après déduction redevance</b>	21 006 €	18 121 €	24 255 €	13 716 €
<b>Note « Prix » sur 30</b>	<b>19.5</b>	<b>22.8</b>	<b>17.1</b>	<b>30</b>
<b>Pour indication : redevance reversée à la Ville de Dijon</b>	<b>919 734 €</b>	<b>943 626 €</b>	<b>919 734 €</b>	<b>921 624 €</b>

## SYNTHESE GENERALE :

	2. LEA ET LEO	4. LPCR	5. LEO LAGRANGE	6. LA MAISON BLEUE
QUALITE	59	66	63	52
PRIX	19.5	22.8	17.1	30
TOTAL	78.5	88.8	80.1	82
CLASSEMENT	4	1	3	2

### Conclusion :

Au vu de ces éléments, la négociation peut se faire avec l'ensemble des candidats. Les points à éclaircir feront l'objet de questions aux candidats en séance de négociation.

Le Directeur général délégué à la cohésion sociale,

  
Fabrice CHATEL

La Directrice de la petite enfance,

  
Marie-Thérèse PERES